

**NOTE DE SERVICE N° 18/2009**

**AUX FOURNISSEURS DU CENTRE D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ**

Objet : Pandémie grippale, mesures conservatoires.

Le développement des cas de grippe au sein du CAS m'amène, conformément au PCA (Plan de Continuité de l'Activité) à prendre des mesures conservatoires pour éviter, si possible, de nouvelles contaminations par le virus de la grippe.

En ce qui vous concerne, je vous demande de respecter strictement les protocoles mis en place pour les personnes étrangères à l'établissement devant pénétrer dans les locaux :

- Porter d'un masque chirurgical
- Se laver les mains à l'entrée et à la sortie
- Limiter les déplacements au strict minimum
- Ne pas déambuler dans l'établissement

Enfin, je tenais à vous préciser que mes services sont à votre disposition pour vous fournir toutes précisions sur les mesures qui ont été mises en place au sein du centre.

Je vous remercie pour votre compréhension et ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Fait à Forcalquier le 11 septembre 2009

LE DIRECTEUR - CH. DUMOTIER